



## Avis public de radiodiffusion CRTC 2005-47

Ottawa, le 13 mai 2005

*Le Conseil a été saisi des demandes qui suivent. La date limite pour le dépôt des interventions/observations est le 17 juin 2005.*

### Article Requérante et endroit

1. **The Score Television Network Ltd.**  
L'ensemble du Canada
2. **La Coopérative des montagnes limitée – Radio communautaire (CFAI-FM)**  
Edmundston (Nouveau-Brunswick)
3. **CHOY-FM limitée (CHOY-FM)**  
Moncton (Nouveau-Brunswick)
4. **3077457 Nova Scotia Limited**  
Moncton (Nouveau-Brunswick)
5. **Communications Rogers Câble inc.**  
Ottawa, London, St. Thomas (incluant Strathroy), Tillsonburg et Woodstock (Ontario)
6. **Brian Cooper et Daniel McCarthy, représentant une société devant être constituée (SDEC)**  
Port Elgin (Ontario)
7. **Société canadienne-française de Prince Albert inc. (CKSF-FM)**  
Prince Albert (Saskatchewan)

1. **L'ensemble du Canada**  
**No de demande 2005-0289-0**

Demande présentée par **The Score Television Network Ltd.** en vue de modifier la licence de l'entreprise nationale de programmation d'émissions spécialisées appelée The Score.

La titulaire propose que le service ci-haut mentionné distribue de la programmation à haute définition. La programmation serait la même que la version de son service analogique.

Dans *Cadre de réglementation pour la distribution de signaux de télévision numérique*, Avis public de radiodiffusion CRTC 2003-61, 11 novembre 2003, le Conseil a déclaré ce qui suit au paragraphe 67 :

Le Conseil autorisera la titulaire d'un service payant ou spécialisé canadien à offrir pour distribution une version améliorée de son service pourvu qu'au moins 95 % des composantes visuelles et sonores des versions améliorées et analogique du service soient les mêmes, à l'exclusion des messages publicitaires et de toute partie du service distribuée par un signal secondaire. Le Conseil autorisera cette version améliorée au moyen d'une modification à la licence du service analogique déjà existant.

*Adresse de la titulaire :*

370, rue King Ouest  
 Bureau 304  
 Case postale 10  
 Toronto (Ontario)  
 M5V 1J9  
 Télécopieur : (416) 977-0238  
 Courriel : [info@thescore.ca](mailto:info@thescore.ca)

*Examen de la demande :*

À l'adresse de la titulaire

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

2. **Edmundston (Nouveau-Brunswick)**  
**No de demande 2004-1534-0**

Demande présentée par **La Coopérative des montagnes limitée – Radio communautaire** en vue de renouveler la licence de l'entreprise de programmation de radio communautaire de Type B CFAI-FM Edmundston, qui expire le 31 août 2005.

*Adresse de la titulaire :*

165, boulevard Hébert  
Edmundston (Nouveau-Brunswick)  
E3V 2S8  
Télécopieur : (506) 737-5084  
Courriel : [cfai@101rock105.com](mailto:cfai@101rock105.com)

*Examen de la demande :*

À l'adresse de la titulaire

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

3. **Moncton (Nouveau-Brunswick)**  
**No de demande 2005-0079-5**

Demande présentée par **CHOY-FM limitée** en vue de renouveler la licence de l'entreprise de programmation de radio commerciale CHOY-FM Moncton, qui expire le 31 août 2005.

*Adresse de la titulaire :*

1000, boulevard St-Georges  
Moncton (Nouveau-Brunswick)  
E1E 4M7  
Télécopieur : (902) 423-2093  
Courriel : [denis.losier@assomption.ca](mailto:denis.losier@assomption.ca)

*Examen de la demande :*

À l'adresse de la titulaire

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

4. **Moncton (Nouveau-Brunswick)**  
**No de demande 2005-0180-1**

Demande présentée par **3077457 Nova Scotia Limited** (3077457) visant l'utilisation de la fréquence 101,9 MHz (canal 270FP) avec une puissance apparente rayonnée de 50 watts (antenne non-directionnelle/hauteur de l'antenne de 37 mètres) pour l'exploitation d'une entreprise de programmation de radio FM de faible puissance de langue anglaise approuvée dans *Service d'information touristique de faible puissance à Moncton*, décision de radiodiffusion CRTC 2004-519 (Décision 2004-519), 26 novembre 2004.

La présente demande a été déposée en réponse à la décision 2004-519 dans laquelle le Conseil stipule qu'il n'attribuerait une licence à 3077457 qu'à la condition que cette dernière soumette une demande proposant l'utilisation d'une autre fréquence FM satisfaisant à la fois le Conseil et le ministère de l'Industrie.

*Adresse de la requérante :*

170, Thompson Run  
Halifax (Nouvelle-Écosse)  
B4B 1T7  
Télécopieur : (902) 832-5586  
Courriel : [jack@inforadiocanada.com](mailto:jack@inforadiocanada.com)

*Examen de la demande :*

Hôtel de Ville  
665, rue Main  
Moncton (Nouveau-Brunswick)

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

5. **Ottawa, London, St. Thomas (incluant Strathroy), Tillsonburg et Woodstock (Ontario)**  
**No de demande 2005-0208-0**

Demande présentée par **Communications Rogers Câble inc.** en vue de modifier les licences de ses entreprises de distribution par câble desservant les endroits susmentionnés.

La titulaire demande une exemption, par condition de licence, de l'exigence en vertu de l'article 17 du *Règlement sur la distribution de radiodiffusion* de distribuer le service de programmation appelé OMNI.2 à son service de base sur la bande de base.

La titulaire propose de distribuer le service de programmation OMNI.2 CJMT-TV-1 London sur ses systèmes de câble desservant London, St. Thomas (incluant Strathroy), Tillsonburg et Woodstock ainsi que CJMT-TV-2 Ottawa sur son système de câble desservant Ottawa au canal 14, hors de la bande de base.

*Adresse de la titulaire :*

333, rue Bloor Est  
 9<sup>ième</sup> étage  
 Toronto (Ontario)  
 M4W 1G9  
 Télécopieur : (416) 935-4875  
 Courriel : [cable.regulatory@rci.rogers.com](mailto:cable.regulatory@rci.rogers.com)

*Examen de la demande :*

Rogers Cable  
 475, chemin Richmond  
 Ottawa (Ontario)

Rogers Television  
 800, rue York  
 London (Ontario)

Rogers Television  
 308, rue Wellington  
 St. Thomas (Ontario)

Rogers Video  
 164 Broadway, #1  
 Tillsonburg (Ontario)

Rogers Video  
 709, rue Dundas Ouest, #705  
 Woodstock (Ontario)

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

6. **Port Elgin (Ontario)**  
**No de demande 2005-0237-9**

Demande présentée par **Brian Cooper et Daniel McCarthy, représentant une société devant être constituée (SDEC)**, visant l'utilisation de la fréquence 90,9 MHz (canal 215A) avec une puissance apparente rayonnée de 1 600 watts (antenne non-directionnelle/hauteur de l'antenne de 57 mètres) en vue d'exploiter un émetteur FM à Port Elgin approuvé dans *Station de radio FM de formule succès classiques adultes à Kincardine, avec émetteurs à Goderich et Port Elgin*, décision de radiodiffusion CRTC 2005-68, 17 février 2005.

La présente demande a été déposée en réponse à la décision de radiodiffusion CRTC 2005-68 dans laquelle le Conseil stipule qu'il n'attribuerait une licence à Brian

Cooper et Daniel McCarthy (SDEC) qu'à condition que cette dernière soumette une demande proposant l'utilisation d'une autre fréquence FM satisfaisant à la fois le Conseil et le ministère de l'Industrie.

*Adresse de la requérante :*

495, rue King Ouest  
Bureau 301  
Toronto (Ontario)  
M5V 1K2  
Télécopieur : (416) 593-6991  
Courriel : [bcooper@insightsports.com](mailto:bcooper@insightsports.com)

*Examen de la demande :*

À l'adresse de la requérante

et

Bibliothèque de Port Elgin  
78, rue Goderich  
Port Elgin (Ontario)

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

7. **Prince Albert (Saskatchewan)**  
**No de demande 2004-1275-0**

Demande présentée par **Société canadienne-française de Prince Albert inc.** en vue de renouveler la licence de l'entreprise de distribution de radiocommunication desservant Prince Albert (CKSF-FM), qui expire le 31 août 2005.

Le Conseil note que CKSF-FM distribue, sous forme non codée, la programmation de CBKF-FM Régina.

*Adresse de la titulaire :*

Carrefour Fransaskois de Prince Albert  
449, 10e rue Est  
Prince Albert (Saskatchewan)  
S6V 0Z5  
Télécopieur : (306) 763-1993  
Courriel : [direction@scfpa.ca](mailto:direction@scfpa.ca)

*Examen de la demande :*

À l'adresse de la titulaire

[\[formulaire d'intervention/d'observations - radiodiffusion\]](#)

## **Participation du public**

### **Date limite d'interventions/d'observations**

**17 juin 2005**

L'intervention doit être reçue par le Conseil et par la requérante, au plus tard à la date susmentionnée. Le Conseil ne peut être tenu responsable des délais occasionnés par la poste.

Le Conseil examinera votre intervention et elle sera en outre versée au dossier public de l'instance sans autre avis de notre part, à la condition que la procédure susmentionnée ait été suivie. Nous communiquerons avec vous uniquement si votre intervention soulève des questions de procédure.

Faire parvenir votre intervention écrite à la Secrétaire générale du Conseil selon **une seule** des façons suivantes :

**en remplissant le**

***formulaire d'intervention/observations - radiodiffusion***

qui se trouve sous la description de chaque demande dans cet avis public

ou

**par la poste à l'adresse**

CRTC, Ottawa (Ontario) K1A 0N2

ou

**par télécopieur au numéro**

(819) 994-0218

Une copie conforme doit être envoyée au requérant et la preuve d'un tel envoi doit être jointe à l'intervention envoyée au Conseil.

Le Conseil recommande à toutes les personnes qui déposent un document et en signifient copie par voie électronique de se montrer prudentes lors de l'envoi des documents ou avis par courriel, car il peut être difficile de prouver ensuite que cet envoi a bien été fait.

Avant d'utiliser le courrier électronique, assurez-vous de pouvoir prouver au Conseil, sur demande, que le document a été signifié.

Pour les interventions soumises par voie électronique, la mention **\*\*\*Fin du document\*\*\*** devrait être ajoutée à la fin du document, pour indiquer que le document n'a pas été modifié pendant la transmission électronique.

Les paragraphes du document devraient être numérotés.

Votre intervention doit clairement mentionner la demande, faire état de votre appui ou de votre opposition et, si vous y proposez des modifications, présenter des faits et des motifs à cet égard.

### **Important**

Toute information soumise, incluant votre adresse courriel, votre nom ainsi que tout autre renseignement personnel que vous nous aurez fourni, seront versés au dossier public et pourront être consultés sur le site Web du Conseil.

Les documents envoyés en format électronique seront affichés intégralement sur le site Web dans la langue officielle et le format dans lesquels ils ont été soumis. Les documents qui ne sont pas soumis en format électronique seront lus optiquement et seront ensuite affichés sur le site Web.

### **Examen des documents**

Les demandes sont disponibles en format électronique en sélectionnant le numéro de la demande à l'intérieur de cet avis.

Une liste de toutes interventions/observations sera également disponible sur le site Web du Conseil. La version électronique de toutes interventions/ observations soumise sera accessible à partir de cette liste. Afin d'accéder à cette liste, sélectionner « Liste d'interventions/observations » sous la rubrique « Instances publiques » du site Web du Conseil.

Les documents sont disponibles pendant les heures normales du bureau à l'adresse locale indiquée dans cet avis et aux bureaux du Conseil et aux centres de documentation concernés par ces demandes ou bien, sur demande, à l'intérieur de 2 jours ouvrables, aux autres bureaux et centres de documentation du Conseil.

Édifice central

Les Terrasses de la Chaudière

1, promenade du Portage, pièce 206

Gatineau (Québec) K1A 0N2

Tél. : (819) 997-2429 – ATS: 994-0423

Télécopieur : (819) 994-0218



Place Metropolitan  
99, chemin Wyse, bureau 1410  
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5  
Tél.: (902) 426-7997 – ATS: 426-6997  
Télécopieur: (902) 426-2721

205, avenue Viger Ouest  
Bureau 504  
Montréal (Québec) H2Z 1G2  
Tél. : (514) 283-6607

55, avenue St. Clair Est, bureau 624  
Toronto (Ontario) M4T 1M2  
Tél. : (416) 952-9096

Édifice Kensington  
275, avenue Portage, bureau 1810  
Winnipeg (Manitoba) R3B 2B3  
Tél. : (204) 983-6306 – ATS: 983-8274  
Télécopieur : (204) 983-6317

Édifice Cornwall Professional  
2125, 11<sup>e</sup> Avenue, pièce 103  
Regina (Saskatchewan) S4P 3X3  
Tél. : (306) 780-3422

10405, avenue Jasper, bureau 520  
Edmonton (Alberta) T5J 3N4  
Tél. : (780) 495-3224

530-580, rue Hornby  
Vancouver (Colombie-Britannique) V6C 3B6  
Tél. : (604) 666-2111 – ATS: 666-0778  
Télécopieur : (604) 666-8322

Secrétaire général

*Ce document est disponible, sur demande, en média substitut, et peut également être consulté en version PFD ou en HTML sur le site internet suivant : <http://www.crtc.gc.ca>*